

POSTULAT

Auteur Benno Meichtry, CVPO
Objet Hôpital de Viège: offre publique et vente aux plus offrants
Date 12.09.2019
Numéro 2.0295

L'Hôpital de Viège fermera ses portes à partir de 2025/2026. L'établissement est détenu à 100% par le canton. La question qui se pose maintenant est de savoir ce qu'il va advenir du bâtiment de l'hôpital et des constructions annexes (bâtiment principal, maison Balfrin, foyer des assistants, parking et garages, service technique, maison Z'Brun). Une étude de faisabilité a été effectuée, mais elle se limite à une affectation possible dans le domaine de la santé et du social (crèche, centre de médecine sociale, établissement médico-social, appartements protégés), sans envisager une transformation du bâtiment principal et des dépendances par l'économie privée.

Le postulant est convaincu que l'Etat devrait mettre le complexe hospitalier en vente de la même manière que dans l'économie privée, à savoir au plus offrant. Par ailleurs, le Conseil d'Etat devrait se mettre activement en quête d'un ou plusieurs acheteurs, en collaboration avec la commune de Viège, dans laquelle se trouve le complexe.

Dès lors que la réaffectation de l'Hôpital de Viège ne se fera pas avant 2025/2026, il reste suffisamment de temps pour trouver des acheteurs et faire en sorte d'obtenir le prix de vente maximal, pour le bien de la population valaisanne.

Conclusion

Le Conseil d'Etat est prié de lancer un appel d'offres public portant sur les immeubles qui font partie du complexe hospitalier de Viège, de chercher activement des acheteurs, et de vendre le terrain et ses constructions aux plus offrants.